

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

| DATE | NOMBRE D' ACTIONS | NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE |
|---------------|-------------------|---|
| 30 avril 2023 | 535.704.857 | Nombre de droits de vote théoriques* : 598.750.443 Nombre de droits de vote exerçables** : 598.578.565 |

* Nombre total de droits de vote calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (auto-détention, ...) (article 223-11 du Règlement Général de l'AMF).

** Nombre total de droits de vote excluant les actions privées de droit de vote (auto-détention, ...).